

# Être citoyen

Être citoyen...

C'est s'engager pour soi et pour les Autres

C'est participer à la vie sociale

C'est Voter

Voter C'est donner son opinion

# Voter...

Conditions:

- Être Suisse
- Être majeur (18 ans révolus)

**ATTENTION:** Les personnes ayant une curatelle de portée générale ne peuvent pas voter



# Comment voter selon sa conscience...

- \* Il faut tout d'abord bien comprendre l'OBJET sur lequel tu dois prendre une décision (l'objet de la votation):
  - Sur [easyvote.ch](https://www.easyvote.ch): tu peux voir des vidéos très explicites sur les sujets en votation
  - Tu peux aussi écouter l'opinion des gens qui sont pour et des gens qui sont contre
  - Tu peux aussi consulter le site de la confédération Suisse « admin. ch »
  - Tu peux suivre des émissions radio ou TV parlant du sujet
  - Tu peux rechercher les définitions des mots compliqués
- \* Réfléchir sur les différents arguments donnés et sur LE POURQUOI je décide de voter oui ou bien non



A chaque votation, tu reçois une enveloppe



# Au dos de l'enveloppe tu trouves :

- \* le mode d'emploi de « COMMENT voter »



A l'intérieur de l'enveloppe tu trouves:

❖ Le volet de transmission avec:

a) la date du scrutin →

b) le nom de ta commune →

c) ton adresse →

d) les horaires et l'adresse du bureau de vote →

**Scrutin(s) du 25.11.2018**  
VOTELECS10506 6787 1/2 13573

Envoi non distribuable à retourner à:  
**COMMUNE D'ECHANDENS**  
Route de la Gare 4 / CP 77  
1026 ECHANDENS

**VOLET DE TRANSMISSION**

**P.P.** CH - 1014 LAUSANNE Poste CH SA

Madame  
*Rosy Josselin*  
*Rue Centrale 2*  
*1026 Echandens*

**Boîtes aux lettres**  
Situation : Administration communale - Route de la Gare 4  
Heure dernière levée : 11h00

**Bureau de vote**  
Situation : Administration communale - Salle de conférence  
Heure d'ouverture : de 10h00 à 11h00

Volet de transmission à détacher et **ne pas envoyer!**  
**Veuillez lire les informations au verso**

❖ La carte de vote qui contient:

a) le nom et l'adresse du votant

b) l'adresse de la commune pour l'envoi de l'enveloppe

c) l'emplacement pour sa date de naissance et sa signature (apposés par le votant)

canton de vaud  
Commune: Echandens

# CARTE DE VOTE CH - VD - CO

---

Madame  
Monika Di Franco  
Route de la Chocolatière 16  
1026 Echandens

Scrutin(s) du 25.11.2018 CH - VD - CO

COMMUNE D'ECHANDENS  
Route de la Gare 4 / CP 77  
1026 ECHANDENS

**A remplir et à signer sous  
peine de nullité du vote**

Date de naissance complète

jour	mois	année			

Signature: \_\_\_\_\_

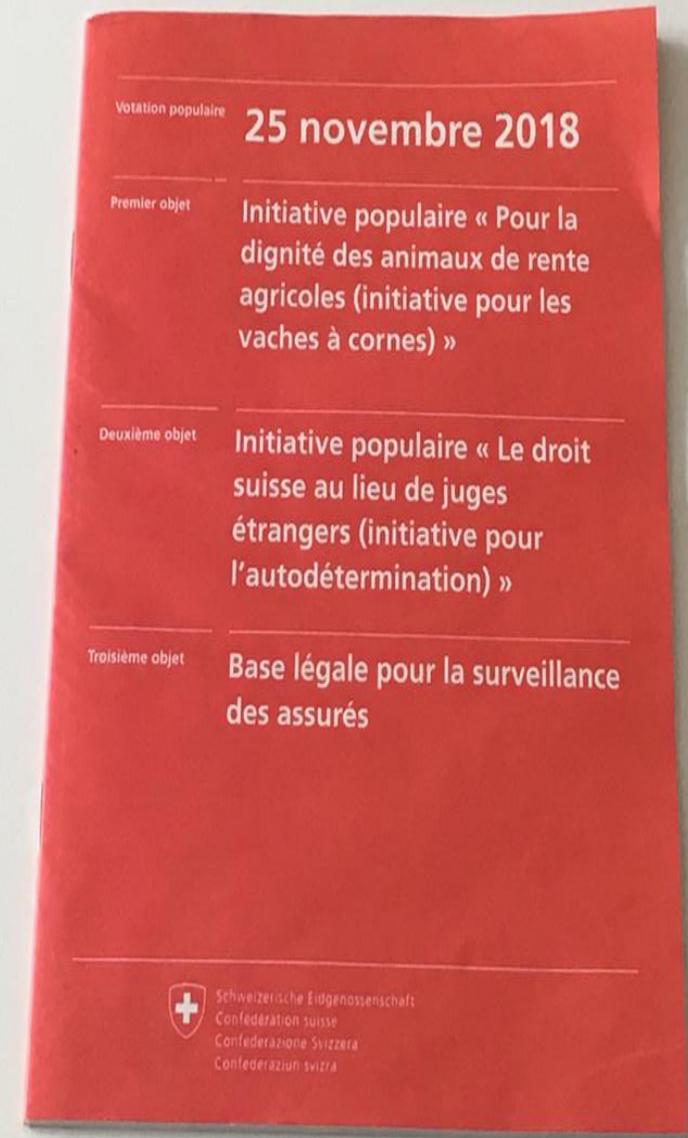
Code-barres : voir explications au verso  
N° d'électeur(ice) 0000023

00000523563319541

ATTENTION: La carte de vote sert aussi pour l'envoi à la commune

❖ Le livret rouge qui contient :

- a) Le/s objet/s du vote expliqué/s par le Conseil Fédéral
- b) Les arguments POUR et les arguments CONTRE
- c) Les recommandations de vote du Gouvernement (Conseil Fédéral et Parlement)



- ❖ Les informations concernant les règles du droit de vote  
C'est une information. Elle ne doit donc pas être mise dans l'enveloppe jaune.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### RAPPEL

Voter est un acte strictement personnel.

### ATTENTION

Sont susceptibles de sanctions pénales les infractions aux articles 279 à 283 du code pénal suisse en particulier:

- recueillir, remplir ou modifier systématiquement des bulletins de vote;
- signer la carte de vote pour un tiers;
- voter plus d'une fois dans un même scrutin;
- prendre part à un scrutin sans en avoir le droit;
- se présenter sous une fausse identité ou attester faussement de l'identité d'un autre électeur;
- reproduire sans droit ou contrefaire du matériel officiel.

### CODE-BARRES

Ce code-barres contient exclusivement les informations suivantes:

- votre numéro d'électeur
- le numéro de la commune
- votre année de naissance et votre sexe.

Seuls le numéro de la commune, l'année de naissance et le sexe peuvent servir à des fins statistiques (art. 8 de la loi sur l'exercice des droits politiques).

Les codes datamatrix servent uniquement à la traçabilité des envois au niveau postal.

**Aucun rapprochement ne peut être fait entre votre numéro d'électeur et le contenu de votre vote.**

❖ La position (l'opinion) des divers partis politiques

C'est une information. Elle ne doit donc pas être mise dans l'enveloppe jaune.

**VOTATION FÉDÉRALE  
DU 25 NOVEMBRE 2018**

**OBJETS DU SCRUTIN FEDERAL**

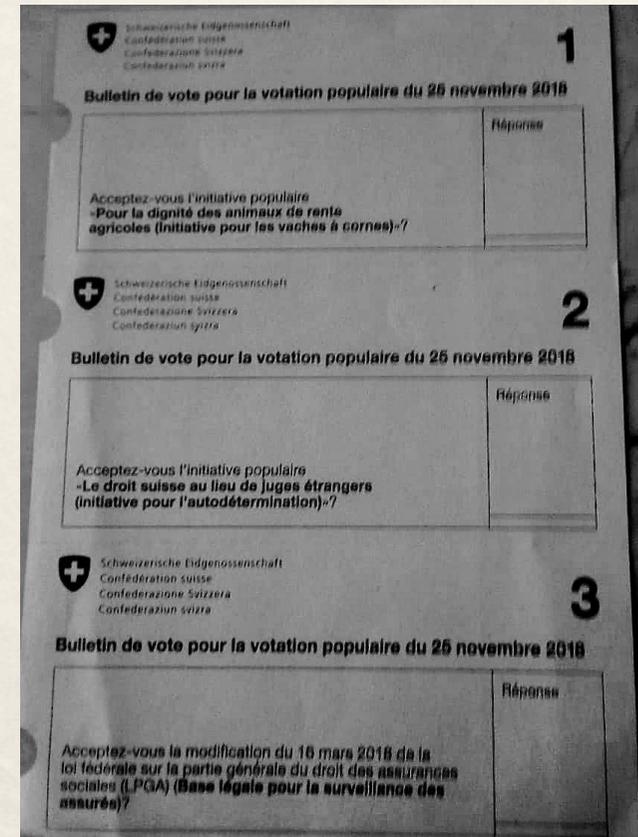
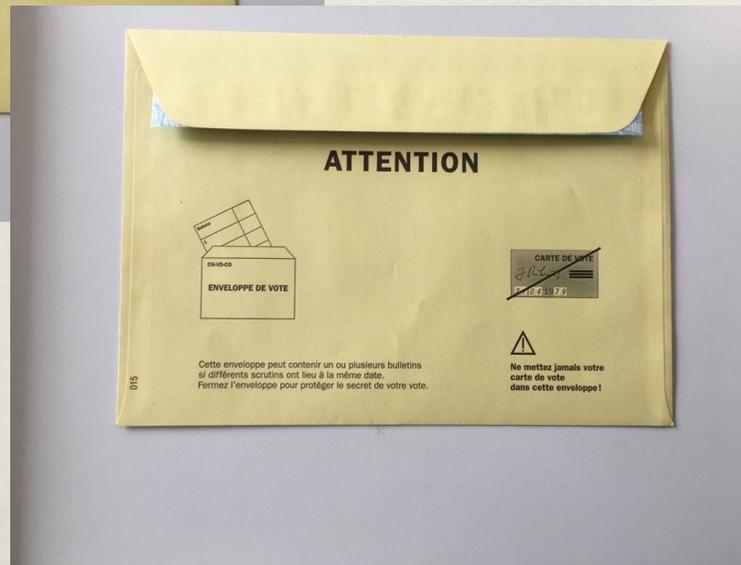
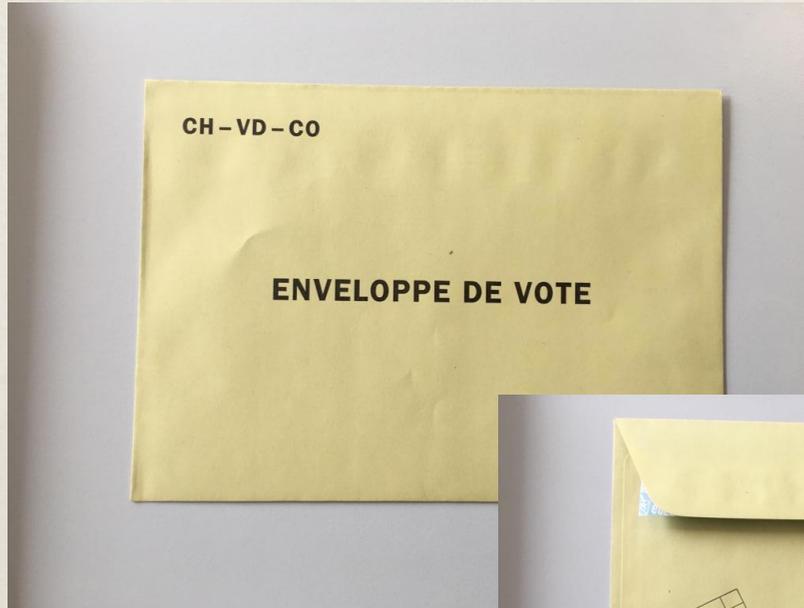
CH 1	Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)»?
CH 2	Acceptez-vous l'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)»?
CH 3	Acceptez-vous la modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)?

Bureau électoral cantonal

Formations politiques	Objet CH 1	Objet CH 2	Objet CH 3
<b>ENSEMBLE À GAUCHE</b>	OUI	NON	NON
<b>PS</b>	NON	NON	NON
<b>PLR</b> Les Libéraux Radicaux	NON	NON	OUI
<b>UDC</b> Pour une Suisse forte	NON	OUI	OUI
<b>LES VERTS</b> Mouvement Ecologiste Vert	OUI	NON	NON
<b>PDC</b> VAUD Liberté de vote	Liberté de vote	NON	NON
<b>vert'libéraux</b> Créateurs d'avenir	Liberté de vote	NON	OUI

ANNEXE\_000\_POSITIONS\_DES\_PARTIS

- \* **Le bulletin de vote** (à remplir SANS AUCUNE RATURE): NON ou OUI.  
Si tu n'as pas d'opinion, tu peux laisser vide. Ton vote est un vote blanc.
- \* **L'enveloppe de VOTE** jaune qui contiendra le bulletin de vote  
(l'enveloppe doit être fermée pour protéger le secret du vote).



RÂLER C'EST BIEN...

VOTER C'EST  
MIEUX!

Travail fait par Maximilian Koenig